

# JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

A. BARRIOL

## Les étudiants en Suisse

*Journal de la société statistique de Paris*, tome 79 (1938), p. 226-228

[http://www.numdam.org/item?id=JSFS\\_1938\\_\\_79\\_\\_226\\_0](http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1938__79__226_0)

© Société de statistique de Paris, 1938, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme  
Numérisation de documents anciens mathématiques  
<http://www.numdam.org/>

## IV

# VARIÉTÉ

---

### Les Étudiants en Suisse.

Le bureau fédéral de statistique de la Suisse vient de publier les résultats de l'enquête faite pendant la période d'hiver 1935-1936 qui avait été annoncée dans la statistique des études supérieures en Suisse de 1890 à 1935, parue en 1935.

Notre collègue M. le Directeur C. BRÜSCHWEILER rappelle dans la préface les difficultés qu'il a rencontrées de la part des milieux universitaires.

Le 20 mars 1930, le bureau fédéral de statistique avait réuni une conférence des recteurs d'Université, mais les questionnaires qui avaient été discutés et arrêtés ne furent pas distribués à tous les étudiants et la tentative échoua. Une nouvelle conférence fut réunie le 10 septembre 1935 mais elle ne comprit pas toutes les Universités; heureusement les associations générales d'étudiants comprirent l'intérêt de l'enquête et, en définitive, on pût réunir des renseignements précis sur 91 % de l'ensemble des étudiants immatriculés pendant le semestre d'hiver 1935-1936; en fait, c'est un succès et on peut espérer que les prochaines enquêtes réuniront plus de réponses; d'ailleurs une telle enquête ne tient pas compte du déchet qui se produit dans le courant du semestre, ni des entrées nouvelles; c'est toujours la même question de l'immigration et de l'émigration qui donne tant de soucis aux statisticiens chargés des recensements de populations. Le nombre des étudiants recensés s'élève à 8.896 dont 7.352 dans les Universités, 1.478 à l'École polytechnique fédérale et 66 à l'Académie de Commerce de Saint-Gall.

Ce nombre se répartit en 6.946 Suisses et 1.950 étrangers ou 7.594 hommes et 1.302 femmes.

Si l'on décompose ce nombre par branches d'études on trouve :

Théologie protestante . . . . .	331
Théologie catholique . . . . .	296
Droit, économie politique, commerce . . . . .	2.178
Médecine, école dentaire, pharmacie, école vétérinaire. . . . .	2.285
Lettres . . . . .	1.294
Sciences. . . . .	1.897
Sciences appliquées. . . . .	618

En reprenant les répartitions % des auditeurs depuis 1910-1915 il semble que l'on constate une légère augmentation des étudiants en théologie et en droit, une stagnation de la médecine et une réelle diminution des lettres et des sciences.

La question de l'origine des étudiants et la comparaison du pourcentage par canton avec le pourcentage de la population effective ne donne aucun renseignement vraiment intéressant, mais l'étude de l'origine sociale présente au contraire des indications curieuses, malheureusement fondées sur de bien petits nombres qui ont conduit les calculateurs à indiquer par exemple : 415 professeurs d'Université fournissent 103 étudiants d'où un  $\frac{103}{415}$  de 248,2 étudiants; la division est exacte, mais est-il bien utile de la pousser aussi loin; hélas, cette manie de la décimale est commune à trop de calculateurs. Les professions qui fournissent le plus d'étudiants proportionnellement à leur effectif sont, en rapportant le nombre réel d'étudiants à 1.000 pères :

Professeurs d'Université. . . . .	248
Professeurs d'écoles moyennes. . . . .	127
Médecins . . . . .	110
Notaires. . . . .	100
Chimistes. . . . .	99
Ingénieurs. . . . .	93
Avocats. . . . .	90
Architectes . . . . .	70
Pharmaciens . . . . .	68
Vétérinaires. . . . .	64
Instituteurs d'écoles primaires . . . . .	44
Facteurs des postes . . . . .	33
Employés de commerce. . . . .	28
Métiers manuels tels que maçons, cordonniers, bouchers, peintres, menuisiers, magasiniers, cheminots, etc. . . . .	5

Présenté sous cette forme, ce tableau fait ressortir nettement que dans les milieux bourgeois, il y a plus de chances pour que les enfants soient dirigés vers des études supérieures, mais on doit aussi considérer les nombres absolus d'étudiants. Or, les professions dites libérales fournissent 2.000 étudiants sur les 5.635 dont on a pu obtenir des renseignements précis soit 35 % ce qui indique la certitude de l'élévation culturelle des classes ouvrières.

Il résulte aussi de l'étude détaillée des tableaux que, contrairement à une opinion généralement répandue les familles d'universitaires, bien que comptant en général peu d'enfants contribuent dans une mesure importante à la généralisation des études supérieures.

Si, dans l'ensemble, on considère le nombre des enfants des familles dont sont issus les étudiants on trouve 11 % provenant de familles ayant un seul enfant, 28 % ayant deux enfants, 24 % ayant trois enfants, 16 % ayant quatre enfants et 21 % ayant cinq enfants et plus.

La répartition par âge des étudiants montre que les âges de 21 et 22 ans sont les plus fréquents pour les Suisses et ceux de 23 et 24 pour les étrangers. Les plus jeunes (étrangers) ont 16 ans et on trouve des inscrits de plus de 40 ans (même deux de plus de 60 ans); il semble y avoir peu d'étudiants « perpétuels ».

En ce qui concerne l'orientation des études, il a été fait une constatation intéressante : 600 étudiants seulement sur 5.726 ont modifié l'orientation, et encore parmi ces 600 compte-t-on un nombre plus important d'étrangers que de Suisses; l'interruption des études est un phénomène plus fréquent que le précédent car il a été relevé 904 cas provenant d'abord du service militaire (199 cas), de la maladie ou d'accidents (116 cas) et surtout de périodes d'activité pratiques, stages dans l'industrie dans des études pour les juristes, etc.

Il serait intéressant que des travaux aussi détaillés fussent établis dans les divers pays; le cadre adopté par le bureau fédéral a été soigneusement étudié et pourrait servir de modèle; c'est une étude tout à fait remarquable qui fait grand honneur à nos collègues suisses.

A. BARRIOL.

---

*Le Gérant : R. WALTHER.*

---